



# Protocole sanitaire d'accueil École Jean Rostand

Rue de Clermont Ferrand  
62790 Leforest



## SOMMAIRE

I- Les mesures d'hygiène.....	3
II- Des modalités d'accueil particulières des familles et des élèves (annexe 4 : plan).....	5
III- Circulation du personnel et des élèves dans l'école (applicable lors de tout déplacement).....	6
IV- L'installation en classe.....	7
V- Le matériel scolaire.....	8
VI- Les récréations.....	9
VII- Les sorties (annexe 4 - plan).....	10
VIII- Périscolaire (cantine et garderie).....	11
IX- Les enfants ou les personnels présentant des signes d'infection.....	11
X Pour information : l'entretien des locaux par la municipalité.....	14
XI- Annexes.....	16
Annexe 1 : Le port du masque.....	16
Annexe 2 : Se laver les mains.....	17
Annexe 3 : Fiche parents.....	18
Annexe 4 : plan de circulation et salles de classe.....	19

L'épidémie due au coronavirus Covid 19 nécessite d'adapter les conditions d'accueil des élèves et les conditions de travail des personnels aux consignes édictées par les autorités sanitaires et à des mesures de prévention complémentaires.

Les mesures présentées dans ce document sont propres à l'école JEAN ROSTAND. Elles ont été établies sur la base du protocole sanitaire transmis par les autorités nationales et établi en concertation avec la municipalité, l'équipe de circonscription et l'ensemble des enseignants de l'école. Ce document sera révisé dans la perspective d'une augmentation des effectifs.

Ce protocole a été présenté lors du conseil d'école extraordinaire du 07 mai 2020.

**Ce document doit être connu de tous (parents, élèves, enseignants, personnels communaux) et doit être respecté par tous.**

Les élèves qui ne le respecteraient pas auront un rappel des consignes. Si un élève ne respectait pas le cadre de ce protocole de manière volontaire et répétée, malgré nos explications et nos rappels, nous nous réservons le droit de lui faire reprendre le travail en distanciel. **La sécurité sanitaire est une priorité absolue dans cette gestion de crise.**

Vous trouverez à la fin de ce protocole une fiche annexe Parent (**annexe 3**) qui présente les points à contrôler quotidiennement, le rôle que vous devez prendre dans ce dispositif d'accueil et surtout les points principaux dont vous devez impérativement prendre connaissance avant la rentrée.

## **I-Les mesures d'hygiène**

**Il est déconseillé aux enfants et personnels vulnérables de venir à l'école.(d'après la liste du ministère de la santé) <https://solidarites-sante.gouv.fr/actualites/actualites-du-ministere/article/coronavirus-qui-sont-les-personnes-fragiles>**

Les mesures habituelles d'hygiène doivent être renforcées afin de limiter la propagation du virus.

Il convient notamment de :

\* pour les personnels : porter un masque en permanence même lorsque les distanciations sociales peuvent être respectées. **(les masques seront fournis par l'Éducation Nationale pour les enseignants et par la mairie pour le personnel communal) voir annexe 1**

\* pour les élèves : D'après les autorités nationales, le port de masques pour les élèves de maternelle est proscrit, et déconseillé pour les élémentaires. Si un élève de classe élémentaire vient avec un masque fourni par sa famille, nous l'accepterons, (dans la mesure où cela ne crée pas de problème spécifique pouvant être préjudiciable au déroulement de la vie scolaire : non maîtrise de port du masque, problèmes sanitaires, enfant qui ne supporte pas le port du masque sur la durée, etc...), charge à sa famille de lui en expliquer l'utilisation. Si un élève de maternelle se présente avec un masque, nous le lui ferons retirer pour des raisons de sécurité. Cependant nous ne pourrons pas en

fournir. (Nous disposerons seulement d'un tout petit stock de masques pédiatriques pour des élèves en particulier - par exemple qui présenteraient les symptômes).

\* pour tous : appliquer les gestes barrières demandés par le Ministère de la Santé.



se laver les mains  
très régulièrement  
au savon  
prioritairement  
[voir annexe 2](#)

tousser ou éternuer  
dans son coude

utiliser un mouchoir  
à usage unique et le  
jeter à la poubelle  
immédiatement

saluer sans serrer  
la main et éviter les  
embrassades,  
garder ses  
distances (1 mètre  
minimum) avec  
autrui

Il faudra donc veiller à la disponibilité de :

- \* mouchoirs à usage unique - **les parents peuvent fournir un paquet dans le cartable de leur enfant, s'il en utilisent un, il doit suivre les consignes de l'adulte pour le jeter une fois utilisé et lavage des mains.**
- \* poubelles munies de sacs, **(matériel présent dans les classes)**
- \* savon liquide dans les sanitaires et les couloirs **(matériel fourni par la Mairie) (Le personnel vérifiera la disponibilité régulière et le remplissage des distributeurs)**
- \* gel hydroalcoolique pour les moments où les lavabos ne seraient pas utilisables **(un distributeur sera installé à l'entrée de chaque salle de classe par la municipalité, les élèves ne pourront pas y accéder seul, c'est l'enseignant qui en assurera la distribution).**
- \* serviettes en papier à usage unique **(matériel fourni par la Mairie) (Le personnel vérifiera la disponibilité régulière et le remplissage des distributeurs)**
- \* lingettes désinfectantes virucides ou spray désinfectant pour nettoyer certains objets quand cela est nécessaire **( matériel fourni par la Mairie)**

→ Aération des locaux 15 minutes le matin avant l'arrivée des élèves, puis à chaque récréation, pendant le midi et le soir après la sortie des élèves.

→ Le lavage des mains est essentiel. Il consiste à laver à l'eau et au savon toutes les parties des mains pendant au moins 30 secondes, avec un séchage soigneux si possible en utilisant une serviette en papier jetable ou sinon à l'air libre . Les serviettes à usage collectif sont à proscrire. A défaut, l'utilisation d'une solution hydro-alcoolique peut être envisagée, y compris en l'absence d'accès immédiat à un point d'eau pour les plus jeunes, sous le contrôle étroit d'un adulte.

Le lavage des mains doit être réalisé, à minima :

- A l'arrivée dans l'école ;
- Avant de rentrer en classe, notamment après les récréations;
- Avant et après chaque repas ;
- Avant d'aller aux toilettes et après y être allé;
- Après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué ;
- Le soir avant de rentrer chez soi et dès l'arrivée au domicile.

## **II-Des modalités d'accueil particulières des familles et des élèves (annexe 4 : plan)**

L'accueil démarrera à 8h35 et le portail sera fermé à 8h55.

La ponctualité de chacun sera de mise : les contraintes sanitaires ne permettent pas l'accueil au bon vouloir des gens.

Les grilles seront ouvertes en grand (les deux battants ouverts).

Les parents n'entrent pas dans l'école pour aucun motif.

S'ils doivent discuter avec un enseignant, ils le feront via ENT, mail ou rdv téléphonique.

### **Il conviendra de respecter les couloirs de circulation identifiés au sol par du marquage sur les chemins du parking jusqu'aux grilles et de conserver des distances avec les autres familles.**

Les enseignants postés aux grilles refuseront systématiquement l'accès à l'intérieur des locaux. En maternelle, une ATSEM/un personnel communal sera présent à la grille pour accueillir et orienter les élèves vers la salle de jeux. Les passages toilettes seront gérés par une ATSEM. Les parents n'entreront pas en maternelle non plus pour aucun motif.

En élémentaire et en maternelle : l'accueil des familles est organisé en extérieur en faisant respecter la distance de protection (plus d'un mètre entre les personnes). Il conviendra d'attendre pour la dépose de votre enfant sur les traits de marquage au sol.

Pour les parents : Il sera demandé aux parents d'utiliser au maximum le principe du dépose-minute c'est à dire de déposer leur enfant sur le parking de l'école sans descendre de voiture dans la mesure du possible et de repartir de suite. ( de même que les parents qui viennent à pied seront priés de repartir de suite après avoir amené leur enfant pour éviter les attroupements aux abords de l'école).

Pour les élèves : Tant qu'ils ne sont pas invités à entrer dans l'école, ils resteront près de leur parent et sous leur entière surveillance.

En maternelle, les élèves de **GS** et les **enfants de personnels indispensables à la crise** devront être accueillis dans la cour, une ATSEM/un personnel de garderie sera à la grille pour guider les élèves vers le bâtiment. Une ATSEM sera placée à la porte de droite, elle enverra l'enfant directement aux toilettes et lavage des mains. Une autre ATSEM sera dans les toilettes pour la surveillance. Une fois les mains lavées, l'enfant ressort des toilettes par la

porte qui donne sur le couloir et se dirige vers la classe de Mme Weingartner (accueil des enfants indispensables à la gestion de crise) et vers la classe de Mme Lebon (GS), ils y seront accueillis par les enseignantes.

- \* Une ATSEM/un personnel de garderie à la grille
- \* Une ATSEM à l'entrée de la salle de jeux
- \* Une ATSEM aux toilettes
- \* Les enseignantes seront dans les classes.

Le groupe des enfants de personnels indispensables à la crise sera accueilli dans la salle de BCD et le groupe de GS sera accueilli dans la classe de Mme Lebon.

**En élémentaire**, tous les CP entreront par la grille de la **cour cycle 2** (cour de la cantine) y compris ceux de Mme Lebon qui y assurera son service. Ils se rendront dans la classe de Mme Savoye. (occupée par Mme Lebon).

Les **CM2** entreront par la grille de la **cour cycle 3**. (grille habituellement utilisée par tous les élèves). Ils se rendront dans la classe de Mme Dufour.

Les enfants des personnels indispensables à la gestion de crise de niveau élémentaire entreront également par la cour cycle 3. Ils se dirigeront vers la salle de classe de Mme Evrard pour leur prise en charge.

Un enseignant à chaque grille, un autre à chaque entrée de bâtiment.

Les élèves vont directement à leur bâtiment sans temps de jeu dans la cour. Une fois entrés dans le couloir, un lavage des mains au lavabo du couloir face à la classe sera effectué. (les enfants attendront sur les marques au sol distantes de 1mètre avant de pouvoir effectuer le lavage des mains.) Cela se fera sous la surveillance de l'enseignante qui les fera ensuite asseoir en classe.

**Les portes d'entrée des bâtiments devront rester ouvertes** pendant toute la période d'entrée des élèves pour qu'ils n'aient pas à toucher les poignées. Un membre du personnel veillera à ce que les portes soient ouvertes et les refermera à 8h55.

### **III-Circulation du personnel et des élèves dans l'école (applicable lors de tout déplacement)**

Lors de la mise en rang et des déplacements dans l'école, les élèves devront garder une distance d'un mètre minimum entre eux, par conséquent, vu la taille des portes et celle des couloirs, il sera nécessaire de faire **des rangs en file indienne**, chaque élève étant distant d'un mètre de ceux qui l'encadrent devant et derrière.

Dans la mesure du possible, il faudra demander aux élèves de ne toucher ni les poignées de portes, ni les murs, ni les interrupteurs, etc. Ils ne devront pas toucher non plus aux tables et chaises des autres élèves et tout autre mobilier de la classe.

Une distance suffisante devant être laissée entre les vêtements au niveau des porte-manteaux, **ceux-ci ne devront plus être utilisés** car ils sont trop rapprochés les uns des autres. (Ils poseront donc leur manteau sur le dossier de leur chaise.)

La circulation dans les bâtiments se fera à sens unique en élémentaire : entrée par la porte avant et sortie par la porte arrière de manière à éviter que des personnes se croisent. **Les personnes ne doivent pas se croiser.**

En maternelle, la circulation se fera à double sens selon un planning horaire pour le bâtiment où se situe la salle de jeux. (flèches jaune à suivre de 8h35 à 9h30 et de 13h35 à 14h30 et flèches oranges à suivre de 9h30 à 11h45 et de 14h30 à 16h45) En revanche pour le bâtiment des classes de MS-GS, les entrées et sorties se feront exclusivement par les portes d'accès direct sur l'extérieur. (Il conviendra d'en libérer les accès).

#### **IV-L'installation en classe**

L'installation au sein de la classe devra permettre obligatoirement de respecter les contraintes d'éloignement. Par conséquent, vu la taille des classes, nous ne pourrons accueillir que **12 élèves maximum par classe en élémentaire et 10 élèves par classe en maternelle.**

**En élémentaire**, les élèves seront accueillis par des enseignants à tour de rôle selon un planning établi en fonction du nombre de présents (sur la base des réponses fournies par les familles.) Pour l'instant seuls les CP et les CM2 seront accueillis ainsi que les enfants de personnels indispensables à la gestion de crise de niveau élémentaire. Les CP seront accueillis par Mme Lebon et les CM2 par M.Mullanu et Mme Dufour en alternance.

**En maternelle**, seuls les élèves de GS seront accueillis pour le moment par Mme Weingartner et Mme Da Silva ainsi que les enfants de personnels indispensables à la gestion de crise de niveau maternelle.(accueillis par Mesdames Lebas et Evrard).

Par conséquent, il est nécessaire de mettre en place un système de rotation des élèves sur la semaine. L'option retenue est la suivante :

\* lundi et jeudi groupe 1 (dans un premier temps), mardi et vendredi groupe 2.(dans un deuxième temps).

Le mobilier des salles de classe sera disposé de façon à conserver les distances de sécurité d'un mètre, voire deux mètres quand cela est possible. Par conséquent, il conviendra d'**espacer les élèves une table sur deux.**

Le mobilier non utilisé aura été neutralisé dans les couloirs sous les porte-manteaux des élèves qui ne seront plus utilisés. Les mobiliers type bibliothèque devront être condamnés par un rideau, un drap afin qu'ils ne servent plus.

L'entrée en classe devra se faire un par un en respectant les règles de distanciation notamment au niveau des déplacements pour se rendre à sa table. Par conséquent, le premier élève à rentrer s'installe à la table la plus éloignée puis le second la table suivante et ainsi de suite afin de remplir la salle en commençant par le côté opposé à la porte.

Chaque enfant aura une place attribuée au cours de la journée et ne devra plus changer de place. Le midi il rangera ses affaires dans son sac et ne laissera rien traîner pour permettre une désinfection de sa place de travail. Le soir, tout sera repris à la maison. Aucun matériel ne devra rester dans la case ou sur la table.

À leur arrivée et avant d'entrer en classe, les enfants sont invités à aller **se laver les mains les uns après les autres** en maintenant la distanciation adéquate (un mètre, voire deux mètres quand cela est possible) ou à **utiliser du gel hydroalcoolique**.

Dans la mesure du possible, les portes des salles devront rester ouvertes pour éviter de toucher les poignées (et les lumières). À l'inverse, les portes des salles éventuellement inutilisées devront rester fermées.

Les salles ne permettent pas une mobilité respectant les mesures de distanciation d'un mètre. Les élèves resteront donc assis ou se déplaceront suivant les consignes des enseignants.

L'enseignant veillera également à respecter cette distance avec les élèves. En permanence, il devra porter un masque correctement ajusté. Après s'être occupé d'un élève, il devra se laver les mains au savon ou au gel hydroalcoolique. L'élève devra faire de même.

Lors de la sortie, les élèves procéderont un par un en commençant par celui qui est le plus proche de la porte jusqu'au plus éloigné. Pour que ce dispositif soit possible, il faudra que les élèves aient l'ensemble de leurs affaires avec eux, qu'ils attendent derrière leur chaise et au signal de l'enseignant, qu'ils se mettent en route l'un après l'autre sans temps de latence. En sortant de la classe, ils devront se ranger dans le sens d'une sortie vers le fond du bâtiment pour respecter le sens de circulation.

## V-Le matériel scolaire

Le matériel personnel doit être apporté par l'élève (trousse équipée, cahiers etc.), et conservé ensuite dans son sac. Aucun objet ne doit être partagé et le matériel pédagogique de classe sera limité et individuel. Rien ne devra être laissé à l'école.

Si besoin, du matériel (feuilles, supports...) peut être distribué aux élèves mais il ne sera alors plus récupéré et restera ensuite avec ses affaires.

L'enseignant ne pouvant facilement s'approcher des élèves, pour des corrections éventuelles, dans la mesure du possible, l'enfant sera guidé pour qu'il corrige lui-même sur sa feuille.

Si l'enseignant a absolument besoin de voir le travail d'un élève, celui-ci déposera son cahier sur une table dédiée et l'enseignant viendra ensuite le vérifier, une fois l'élève retourné à sa place. Dans ce déplacement qui doit être exceptionnel, l'élève devra veiller à ne pas s'approcher de ses camarades.

En cas d'utilisation d'ordinateur, il est nécessaire d'en prévoir un par élève et/ou de s'assurer de la désinfection des claviers, souris, écrans et tables entre chaque élève à l'aide de lingettes désinfectantes virucides ou d'un spray désinfectant.

Chaque fois que l'enseignant est amené à toucher le matériel de l'élève, il devra effectuer un lavage systématique des mains.

Modalités d'utilisation des photocopieurs par l'équipe enseignante : chacun devra se laver les mains avant utilisation du copieur et après. L'enseignant devra également procéder à un nettoyage avec un spray désinfectant des parties qu'il aura touché (clavier tactile et pavé numérique, tiroirs de rechargement des papiers, capot...)

En maternelle, l'élève n'aura plus accès au matériel collectif, le matériel utile à la journée sera proposé dans un bac à destination de chaque élève. Ce matériel sera nettoyé le soir par l'ATSEM.

## VI-Les récréations

\* L'enseignant veillera à aérer la salle en grand en permettant une circulation de l'air la plus large possible.

\* L'accès aux jeux de maternelle sera condamné et inutilisable par les élèves.

\* Un lavage des mains est à prévoir au début et à la fin de chaque récréation.

\* Dans la cour, les enfants ne devront pas se rassembler mais conserver cette distanciation sociale.

\* Lors des déplacements, il faudra veiller à ce que les élèves ne se croisent pas. Par conséquent, les enseignants devront être très rigoureux sur leurs horaires de récréation. Ils emprunteront les chemins suivants : - les CP sortent par le fond de leur bâtiment et à sa sortie prennent à droite vers la cour cycle 2

- les CM2 sortent par le fond de leur bâtiment et tournent à droite vers la cour de cycle 3.

\* Aucune classe ne peut sortir dans le couloir tant qu'une classe est en train d'y circuler. L'enseignant s'assurera au préalable, que le couloir est vide. Les élèves devront attendre dans le couloir en respectant un mètre de distance et en file indienne, prêt à sortir vers l'arrière du bâtiment.

\* Dans la mesure du possible, il faudra demander aux élèves de ne toucher ni les poignées de portes ni les murs etc.

\* Durant les récréations, il convient de veiller à respecter les distances de sécurité, d'interdire les jeux de contact, de billes, de ballon et tous ceux qui impliquent de se passer des objets. Les jeux de type marelle, jacques a dit seront privilégiés.

\* Les toilettes :

- Veiller à laisser la porte des toilettes ouvertes.

- Respect des mesures de distanciation, l'enseignant de service devra être constamment présent en face pour garantir ce point, les toilettes étant un lieu très exigü. Il conviendra de faire entrer les élèves un par un ou deux par deux et au maximum dans la limite

du nombre de toilettes et urinoirs disponibles. (pas d'élève en attente dans les WC, ils devront attendre dehors à 1 mètre les uns des autres.)

- Un urinoir sur deux devra être condamné afin de respecter, là encore, la distanciation sociale des élèves.

- Le séchoir à air pulsé sera condamné, il faudra utiliser des serviettes à usage unique pour le séchage des mains ou le séchage à l'air libre.

- Les personnels veilleront en permanence au bon approvisionnement en serviette, savon, papier hygiénique et signaleront tout manque immédiatement au personnel communal en charge du réapprovisionnement.

**En élémentaire :** De nouvelles modalités de récréation sont prévues, elles sont décalées ou ont lieu dans des cours séparées. (Elles seront réajustées au fur et à mesure des arrivées d'autres niveaux de manière à ce que les élèves ne se croisent pas)

- Les CP sortiront dans la cour de cycle 2 de 10h00 à 10h30

- Les CM2 sortiront dans la cour de cycle 3 de 10h00 à 10h30

- Les « enfants de personnels indispensables à la gestion de crise de niveau élémentaire » sortiront dans la cour de cycle 3 de 10h30 à 11h10.

### **En maternelle :**

Chaque enseignante sortira ses 10 élèves, accompagnée d'une ATSEM. Les classes sortiront à tour de rôle :

Les « enfants de personnels indispensables à la gestion de crise de niveau maternelle » sortent de 10h00 à 10h30 et les GS sortent de 10h30 à 11h00.

## **VII-Les sorties (annexe 4 - plan)**

En élémentaire : A 11h45 et 16h45, les sorties se feront par les grilles respectives de chaque bâtiment :

\* les CP sortiront donc par la grille de la cour de cycle 2.

\* les CM2 sortiront par la grille de la cour des cycles 3 ainsi que les enfants de personnels indispensables à la gestion de crise de niveau élémentaire.

Aucun parent ne sera autorisé à pénétrer dans l'école.

Les élèves sortiront un par un en file indienne en respectant la distanciation.

Les parents devront attendre sur les repères au sol dans le couloir de circulation. Les enfants seront appelés un par un dans l'ordre de présentation des parents. Les enfants et leur

famille devront immédiatement quitter la zone de récupération et repartir afin d'éviter les attroupements et les grands groupes.

En maternelle : les parents pourront pénétrer dans la cour et attendre devant la salle de jeu

Une ATSEM sera à la grille pour ouverture de celle-ci à 16h45. Les parents entreranno au fur et à mesure. Les grilles seront ouvertes en grand pour permettre les flux d'entrée et de sortie dans le respect des distances barrières.

Les enseignants remettront les élèves aux familles par la porte de la salle de jeux.

Les parents devront attendre à 1 m de distance les uns des autres (emplacement matérialisé par des croix au sol) et à 1.5m de la porte de la salle de jeux.

Les parents devront quitter immédiatement l'école.

Les familles ressortiront par le chemin de sortie en suivant le fléchage au sol.

Pendant ces déplacements, il faudra être très vigilant aux distances de sécurité.

Lors du retour à la maison, il est indispensable pour les enfants et le personnel d'immédiatement changer de tenue et de procéder à un lavage minutieux des mains (éventuellement à une toilette complète). La température de l'enfant devra être prise.

**Il conviendra de respecter les couloirs de circulation identifiés au sol par du marquage sur les chemins du parking jusqu'aux grilles et de conserver des distances avec les autres familles.**

### **VIII-Périscolaire (cantine et garderie)**

Les enseignants sortiront les élèves qui rentrent déjeuner à leur domicile. Les autres élèves seront pris en charge par un personnel communal.

De même pour la sortie du soir.

La cantine des élèves de maternelle se fera dans leur lieu habituel de restauration.

Les élèves d'élémentaires seront pris en charge dans leur salle de classe et y mangeront.

**Les modalités pratiques d'organisation du temps de cantine et de garderie vous seront communiquées par la municipalité.**

### **IX-Les enfants ou les personnels présentant des signes d'infection**

Il n'est pas impossible qu'un enfant ou un personnel arrive à l'école en bonne santé et déclenche les symptômes d'une infection (pas nécessairement du covid19) pendant la journée. Il faut donc anticiper les problèmes pour y remédier efficacement et protéger les autres si cela survenait.

Le problème vient de la diversité des symptômes : fièvre ou non pour certains, toux ou non pour d'autres... En cette période, les maladies saisonnières étant passées, nous serons obligés de considérer que l'apparition d'une toux subite ou de fièvre sont signes d'une infection au Covid (attention aux élèves allergiques qui peuvent présenter des symptômes semblables).

## PROCÉDURE DE GESTION D'UN CAS SUSPECT (telles que définies dans le protocole national)

### 1- En cas de survenue de symptômes évocateurs avec ou sans fièvre chez un élève :

Les symptômes évocateurs sont : toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre, etc.

#### Conduite à tenir :

→ Isolement immédiat de l'élève avec un masque dans la salle des maîtres en élémentaire et dans la BCD en maternelle. (lieu permettant la surveillance de l'élève dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale.) Respect impératif des mesures barrière. En cas de doute, contacter un personnel de santé de l'éducation nationale.

→ Appel sans délai des parents pour qu'ils viennent chercher l'élève en respectant les mesures barrières.

→ Rappel par le directeur de la procédure à suivre par les parents à savoir : éviter les contacts et consulter le médecin traitant qui décidera de l'opportunité et des modalités de dépistage de l'élève le cas échéant. Un appui de du médecin ou de l'infirmier de l'éducation nationale pourra être sollicité si les parents/responsables légaux sont en difficulté pour assurer cette démarche de prise en charge.

→ Nettoyage approfondi de la pièce où a été isolée la personne après un temps de latence de quelques heures.

→ Poursuite stricte des gestes barrière.

L'élève ne pourra revenir en classe qu'après un avis du médecin traitant, du médecin de la plate-forme Covid-19 ou du médecin de l'éducation nationale.

#### En cas de test positif :

→ Information des services académiques qui se rapprochent sans délai des autorités

sanitaires, et de la collectivité de rattachement.

→ La famille pourra être accompagnée dans l'évaluation du risque de transmission intrafamiliale par les autorités sanitaires pour déterminer quelle est la stratégie d'isolement la plus adaptée compte tenu du contexte.

→ Les modalités d'identification et de dépistage des cas contacts et les modalités d'éviction seront définies par les autorités sanitaires en lien avec les autorités académiques. Des décisions de quatorzaines, de fermeture de classe, de niveau ou d'école pourront être prises par ces dernières.

→ Nettoyage minutieux et désinfection des locaux occupés et objets potentiellement touchés par l'élève dans les 48h qui précèdent son isolement.

→ Information des personnels et des parents des élèves ayant pu rentrer en contact avec l'élève malade selon le plan de communication défini par l'école.

→ Les personnels psychologues et de santé de l'éducation nationale pourront apporter leur appui.

## **2- En cas de survenue de symptômes évocateurs chez un adulte :**

Conduite à tenir :

→ Isolement immédiat de l'adulte avec un masque si le retour à domicile n'est pas immédiatement possible. Respect impératif des gestes barrière. En cas de doute, contacter un personnel de santé de l'éducation nationale.

→ Rappel de la procédure à suivre : éviter les contacts et consulter son médecin traitant qui décidera de la réalisation d'un test de dépistage dans un centre prévu à cet effet.

→ Nettoyage approfondi de la pièce où a été isolée la personne après un temps de latence de quelques heures.

→ Poursuite stricte des gestes barrière.

En cas de test positif :

→ Information des services académiques qui se rapprochent sans délai des autorités sanitaires, et de la collectivité de rattachement.

→ La personne est accompagnée dans l'évaluation du risque de transmission intrafamiliale par les autorités sanitaires pour déterminer quelle est la stratégie d'isolement la plus adaptée compte tenu du contexte. La médecine de prévention peut être sollicitée.

→ Les modalités d'identification et de dépistage des cas contacts et les modalités d'éviction seront définies par les autorités sanitaires en lien avec les autorités académiques. Des décisions de quatorzaines, de fermeture de classe, de niveau ou d'école pourront être

prises par ces dernières.

→ Information des personnels et des parents des élèves ayant pu rentrer en contact avec l'adulte malade selon le plan de communication défini par l'établissement.

→ Nettoyage minutieux et désinfection des locaux occupés et objets potentiellement touchés par l'adulte dans les 48h qui précèdent son isolement.

→ Les personnels psychologues et de santé de l'éducation nationale apportent leur appui.

## **X Pour information : l'entretien des locaux par la municipalité**

L'entretien des locaux est assuré par la municipalité. A titre d'information, voici l'organisation retenue par la mairie. Pour plus d'informations, vous rapprocher des services de la commune.

### **Nettoyage des locaux**

- Le nettoyage des sanitaires et points de contact sera effectué deux fois par jour minimum,
- Vider les poubelles quotidiennement,
- Aérer les locaux (en présence de public) avant leur arrivée, chaque fois que la pièce est libérée, après leur départ pendant environ 10 minutes,
- Utiliser des produits ayant des caractéristiques « désinfectantes », non périmés et tenant compte des préconisations d'utilisation : respect du dosage et du temps d'application, ne pas mélanger avec d'autres produits et porter les équipements adaptés,
- Eviter tout procédé de ménage ayant pour conséquence la formation de projections de particules dans l'air (centrale de nettoyage, vapeur,...),
- Privilégiez l'utilisation de lingettes à usage unique ou imprégnées (ou spray) réutilisables en faisant en sorte d'éviter les croisements entre propre et sale,
- Ne pas réaliser d'opérations de nettoyage/désinfection en présence de public, un temps d'attente doit être respecté avant l'accès du public,
- Les matériels pédagogiques et les objets manipulés par le public ou le personnel pourront être désinfectés après utilisation par le biais de lingettes (ou spray),
- En complément du traitement quotidien, lorsque des groupes différents se succèdent dans une salle, notamment pour les enseignements spécifiques, un nettoyage approfondi des tables, chaises, équipements et matériels en contact avec le public sera réalisé entre chaque groupe,
- Veiller à l'approvisionnement permanent des toilettes en savon liquide et en papier main,

- Effectuez des entretiens fréquents des surfaces de contact des locaux recevant du public avec des produits désinfectants : poignées de portes, interrupteurs, robinets d'eau des toilettes, accoudoirs de chaises, claviers, téléphones, tables, chaises, bureaux, etc...

- Nettoyage des sols :

Si utilisation de l'eau de javel, les préconisations suivantes sont à respecter : **diluer l'eau de javel pour obtenir 0,5% de chlore actif.**

L'utilisation de la javel nécessite de procéder à un nettoyage en 3 étapes :

1) nettoyer les sols et les surfaces avec un bandeau de lavage imprégné d'un produit détergent (le bandeau de lavage doit être différent pour les sols et les surfaces type bureau),

2) rincer à l'eau avec un autre bandeau de lavage et laisser sécher,

3) désinfecter les sols et surfaces à l'eau de javel diluée avec un autre bandeau de lavage.

- Ne pas utiliser d'aspirateur qui mobilise les particules sur lesquelles les micro-organismes se sont déposés.

- Appliquer une stratégie de lavage-désinfection humide.

### **Protocole en cas de suspicion de cas COVID-19 chez une personne**

En cas de contamination avérée d'un local, le coronavirus pouvant probablement survivre plus de 3 heures sur des surfaces sèches, les mesures citées dans ce document et toutes les suivantes devront être prises :

- équipement des personnes en charge du nettoyage,

- entretien des sols et des surfaces de contact en privilégiant une stratégie de lavage-désinfection humide de sorte que :

- les sols et les surfaces soient nettoyés avec un bandeau de lavage à usage unique (ou lavable en machine) imprégné d'un produit détergent

- les sols et surfaces soient ensuite rincés à l'eau du réseau d'eau potable avec un autre bandeau de lavage à usage unique (ou lavable en machine)

- le temps de séchage des sols et des surfaces soit suffisant

- les sols et les surfaces soient désinfectés avec de l'eau de javel diluée avec un bandeau de lavage à usage unique différent des 2 précédents

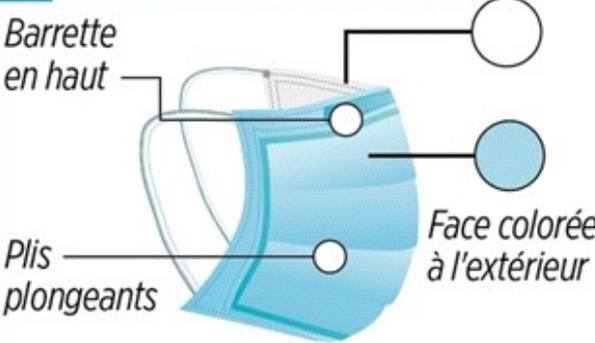
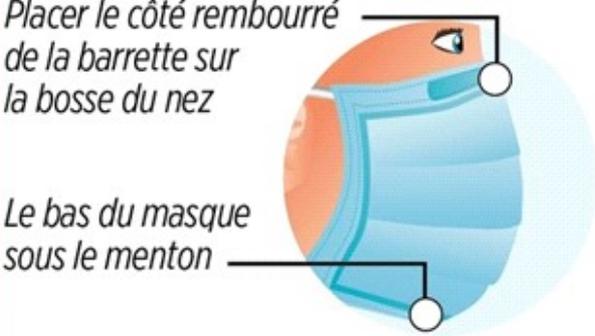
- les déchets produits par la personne contaminée et les déchets dus au nettoyage du local nettoyé suivent la filière d'élimination classique dans des sacs poubelles fermés.

## Annexe 1 : Le port du masque

Dans tous les cas le port d'un masque complète les gestes barrières mais ne les remplace pas. Le masque n'est efficace que s'il est associé à un lavage des mains fréquent à l'eau et au savon ou avec une solution hydroalcoolique et en complément des gestes barrières.

Les masques utilisés doivent être **des masques à usage unique**, avec une **durée maximale d'usage de quatre heures**.

Il est important de savoir utiliser et éliminer un masque correctement.

<p><b>1. Se laver les mains</b></p> 	<p><b>2. Prendre un seul masque</b></p>  <p>Par sa partie centrale externe</p>
<p><b>3. Respecter le sens de pose</b></p>  <p>Barrette en haut</p> <p>Plis plongeants</p> <p>Face colorée à l'extérieur</p>	<p><b>4. Ne toucher que les extrémités des rubans</b></p> 
<p><b>5. Bien positionner le masque</b></p>  <p>Placer le côté rembourré de la barrette sur la bosse du nez</p> <p>Le bas du masque sous le menton</p>	<p><b>6. Ajuster la bande pour le nez</b></p>  <p>⚠</p> <p>Après avoir bien positionné votre masque, ne le touchez plus</p>

Lorsque l'on porte un masque, il faut éviter de le toucher ou de le déplacer. Si on touche un masque usagé ou après l'avoir retiré, il faut ensuite se laver les mains au savon ou au gel hydroalcoolique. Pour enlever un masque, il faut se laver les mains auparavant puis le retirer par derrière (ne pas toucher le devant du masque). Ensuite, il faut le jeter immédiatement dans une poubelle fermée. Enfin, il faut se laver les mains au savon ou à l'aide d'une solution hydroalcoolique.

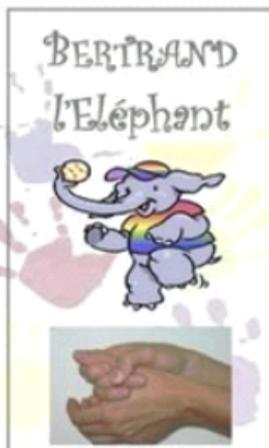
## Annexe 2 : Se laver les mains



Viens te laver les mains avec ...



et ses copains



Mai 2008 Mai 2011 - Réalisé par : Argo C. - Charbonneau B. - Florance M.C. - Mariani C. - Pôle Santé Publique Hygiène - N.Négrin

Zones  
fréquemment  
oubliées

Zones  
souvent  
oubliées



Zones  
très  
souvent  
oubliées

Zones  
très  
souvent  
oubliées

Zones  
souvent  
oubliées



Paume

Dos

## Annexe 3 : Fiche parents

Les parents sont informés clairement des conditions d'ouverture de l'établissement et de leur rôle actif dans le respect des gestes barrières (Ces modalités sont détaillées dans le présent protocole sanitaire).

Les parents devront :

- expliquer à leur enfant les gestes barrières, lui fournir des mouchoirs en papier jetable.
- surveiller l'apparition de symptômes chez leur enfant avec une prise de température quotidienne avant qu'il ne parte à l'école (la température doit-être inférieure à 37,8 degrés)
- connaître les moyens mis en œuvre en cas de symptômes chez un élève ou un personnel (Point numéro 9 du présent protocole.)
- connaître la procédure applicable lors de la survenue d'un cas (qu'il concerne son enfant ou un autre élève ) (point numéro 9)
- connaître l'interdiction de pénétrer dans l'école (points numéros 2 et 7)
- connaître les points d'accueil et de sortie des élèves (point numéro 2 et 7)
- les horaires à respecter et les modalités de circulation afin d'éviter les rassemblements au temps d'accueil et de sortie (point numéro 2 et 7)
- les modalités d'organisation de la cantine et de l'accueil périscolaire ( point numéro 8)

# Annexe 4 : plan de circulation et salles de classe

